



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prévention

Question écrite n° 83930

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la question du rôle du numérique dans l'accessibilité à la santé. En effet, le rôle que peut jouer le numérique dans le domaine de la santé est sous-estimé, l'importance d'un tel outil dans le cadre de l'information sur les maladies est minorée. Or le numérique pourrait s'avérer fort utile dans l'analyse des données de santé, notamment par la création d'une direction « Big Data » qui pourrait améliorer la qualité de l'information médicale, et assister les professionnels de santé. C'est pourquoi il lui demande si elle entend prendre des mesures, afin de faciliter la transition vers un système préventif de santé.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83930

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4841

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)